

PRAYERS

GOVERNMENT ORDERS

The Order being read for the second reading and reference to a Legislative Committee of Bill C-73, An Act to provide for the dissolution or transfer of certain Crown corporations and to amend certain Acts in consequence thereof;

Mr. McDermid, seconded by Mr. Danis, moved,—That the Bill be now read a second time and referred to a Legislative Committee.

And debate arising thereon;

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

MOTION

By unanimous consent, it was ordered,—That notwithstanding any Standing Order, on Monday, October 1, 1990, the House meet at 2.00 o'clock p.m for "Statements by Members", followed by "Oral Questions" and the remaining order of business as provided for Mondays.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

TABLING OF DOCUMENTS

Mr. Cooper, for Mr. Clark (Yellowhead), a Member of the Queen's Privy Council, laid upon the Table,—Government response, pursuant to Standing Order 36(8), to petition 342-6904 presented by Mr. Brewin concerning nuclear warships in Canadian ports. (English and French)—Sessional Paper No. 342-9/130.

MOTIONS

Mr. Skelly (Comox—Alberni), seconded by Mr. Hovdebo, moved,—That the Second Report of the Standing Committee on Aboriginal Affairs, presented to the House on Thursday, March 29, 1990, be concurred in.

And debate arising thereon;

NOTICE OF MOTION

Mrs. Collins, a Member of the Queen's Privy Council, from her place in the House, stated that an agreement could not be reached under the provisions of Standing Orders 78(1) and 78(2) with respect to an allocation of time to the report

PRIÈRE

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi à un Comité législatif du projet de loi C-73, Loi portant dissolution ou cession de sociétés d'État et modifiant certaines lois en conséquence.

M. McDermid, appuyé par M. Danis, propose,—Que ce projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et déféré à un Comité législatif.

Il s'élève un débat.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

MOTION

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que, nonobstant tout article du Règlement, la Chambre se réunisse à quatorze heures, le lundi 1^{er} octobre 1990, pour entendre les «Déclarations de députés» suivies des «Questions orales» et du reste de l'ordre des travaux prévu les lundis.

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Cooper, au nom de M. Clark (Yellowhead), membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau,—Réponse du gouvernement, conformément à l'article 36(8) du Règlement, à la pétition 342-6904 présentée par M. Brewin sur les navires de guerre nucléaires dans les ports canadiens. (Textes français et anglais)—Document parlementaire n° 342-9/130.

MOTIONS

M. Skelly (Comox—Alberni), appuyé par M. Hovdebo, propose,—Que le deuxième rapport du Comité permanent des affaires autochtones, présenté à la Chambre le jeudi 29 mars 1990, soit agréé.

Il s'élève un débat.

AVIS DE MOTION

De son siège à la Chambre, M^{me} Collins, membre du Conseil privé de la Reine, déclare qu'il n'a pas été possible d'en arriver à un accord, conformément aux articles 78(1) et 78(2) du Règlement, relativement à l'attribution de temps à